



VTT LIBERTÉ 2025

JURA : LA GRANDE TRAVERSÉE DU JURA EN VTT CLASSIQUE OU ÉLECTRIQUE, EN LIBERTÉ

Villers le Lac - La Pesse Randonnée itinérante en auberge, gîte, refuge et hôtels
7 jours, 6 nuits, 5 jours de randonnée

La Grande Traversée : tout un programme !

Sur les sentiers VTT balisés de la « GTJ », cette traversée suit le relief des montagnes du Jura qui se prête à merveille aux petites reines tout terrain et à l'itinérance.

Les étapes sont justement dosées ! Elles permettent ainsi de profiter des larges forêts d'épicéa et de l'immensité des alpages verdoyants, véritables boosters d'énergie pour les Montbéliardes qui fournissent en lait les coopératives pour la fabrication du Comté.

Une sensation époustouflante de **grands espaces naturels**, de territoires de caractère et de culture jurassienne entre le Haut Doubs et le Haut Jura. Bref, un **décor naturel superbe**, pour une traversée où chacun prend le plaisir où il veut... et il y a le choix !

LES PLUS DE VOTRE SEJOUR :

- 210 km de traversée VTT et 5 235 m de dénivelé positif !
- Un panachage de confort d'hébergements afin de privilégier leur originalité et leur personnalité.
- Un itinéraire incontournable qui emprunte le tracé de la GTJ sur sa meilleure portion pour la pratique du VTT.
- Un cadre verdoyant et ressourçant pour une aventure en VTT classique ou en VTT-AE.

PROGRAMME

JOUR 01 : VILLERS-LE-LAC

Accueil à Villers le Lac à partir de 17 h.

Il vous sera prêté un porte-carte avec 1 jeu de cartes IGN 1/25000ème sur lesquelles l'itinéraire est surligné.

Nuit en auberge.

JOUR 02 : VILLERS-LE-LAC - LES CERNETS (SUISSE)

Vous rejoignez le bourg de Morteau marquant un terrain découvert sur les méandres du Doubs. S'ensuit le village de Grand Combe Chateleu et ses fermes à tuyé typiques du Haut-Doubs. La dernière partie vous conduit en Suisse voisine par un cheminement hors GTJ. La montée du Theverot chauffe les mollets, gardez en sous la pédale !

Nuit en hôtel

Distances - Dénivelée

Longueur : 38 km - Dénivelé : + 900 m

JOUR 03 : LES CERNETS - MOUTHE

La grosse étape de la semaine ! Après avoir rejoint le fort du Larmont, c'est le Château de Joux qui sera bientôt en vue superbement dressé sur son éperon rocheux. C'est ensuite un cheminement technique et accidenté qui conduit au Mt d'Or où vous aurez la possibilité d'emprunter un télésiège VTT qui permet d'accéder à une belle variante de la GTJ passant par le sommet (Le télésiège permet de réduire l'étape d'environ 5km et 400m de D+). On rejoint ensuite tranquillement le village de Mouthe en alternant combes et forêt.

Nuit en gîte d'étape

Distances - Dénivelée

Longueur : 56 km - Dénivelé : + 1520 m

JOUR 04 : MOUTHE - CHALET GAILLARD

Au départ de la Source du Doubs, agréable parcours en pré-bois traversant tout le val de Mouthe. Un cheminement très panoramique permet ensuite de rejoindre Chapelle des Bois en passant par Chaux Neuve et les hauteurs de Foncine. La dernière partie gagne la forêt du Risoux et son unique refuge.

Nuit en refuge

Distances - Dénivelée

Longueur : 38 km - Dénivelé : + 915 m

JOUR 05 : CHALET GAILLARD - LE MANON

Belle traversée de la forêt du Risoux par ces grandes pistes silencieuses (chemins blancs) pour déboucher tout en descente sur le village/station des Rousses. Beau passage technique pour rejoindre le Bief de la Chaille avant de remonter sur Prémanon puis la Combe Sambine.

Nuit en chambre d'hôte

Distances - Dénivelée

Longueur : 38 km - Dénivelé : + 830 m

JOUR 06 : LE MANON - GIRON

Avec cette étape, on goûte au Jura « pur lait cru » avec ses hautes combes, ses pré-bois, ses passages en pâtures (single track). A coup sur, une étape marquante. Une variante en fin de parcours permet d'éviter le village de La Pesse par la combe de Malatrait pour rejoindre directement la Borne au Lion, magnifique site historique de renom ! avant de filer sur Giron

Nuit en centre-hôtel

Distances - Dénivelée

Longueur : 37 km - Dénivelé : + 1070 m

JOUR 07 : FIN DE SÉJOUR

Fin de votre séjour après le petit-déjeuner. Possibilité d'un rapatriement à Villers Le Lac - arrivée vers 12 h 30 (voir options).

COMPLEMENT DE PROGRAMME

Nous pouvons être parfois amenés à modifier quelque peu l'itinéraire indiqué : soit au niveau de l'organisation (problème de disponibilité des hébergements, modification de l'état du terrain, etc...). Ces modifications vous sont toujours signalées lors de la réservation.

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

A Villers le Lac, le jour de votre choix à partir de 17 h.

Pour tenir compte des jours de fermeture de certains établissements **pas de départ possible sur cette rando VTT le samedi.**

Arrivée en train

Gare TGV de Morteau à 5 km puis liaison taxi.

Arrivée en voiture

A proximité de Morteau

Parking

Vous avez la possibilité de garer votre véhicule sur un parking privé et gratuit au lieu de rendez-vous.

DISPERSION

A Giron (Ain) le Jour 07 après le petit-déjeuner (ou, si vous prenez l'option navette retour, à Villers le Lac le même jour vers 12 h 30).

Navette retour : Nous pouvons organiser votre navette retour depuis Giron en fin de rando ou votre navette inversée en début de rando (avantageux pour les personnes venant du Sud) : voir options.

Si vous souhaitez louer un VTT ou VTTAE, la navette inversée en début de rando est obligatoire pour la prise en charge des locations.

Retour en train

Gare TGV de Bellegarde sur Valserine à 20 km de Giron par liaison taxi.

NIVEAU

Pour vététistes réguliers. Ce séjour est adapté aux VTT à assistance électrique.

Vous devez être capable de suivre un itinéraire en utilisant un GPS de rando ou une application smartphone capable de lire des tracés au format Gpx. Nous fournissons les traces GPS de la randonnée et de ses variantes. **Attention**, nous ne fournissons pas le GPS de rando. Vous devez également être capable de vous servir d'une carte 1/50000^{ème}, d'un topo-guide rédigé par nos soins et des indices sur le terrain.

Niveau Physique 3 / 5

Vos étapes :

Dénivelé moyen : 1050 m

Maximum : 1520 m

Longueur moyenne : 42 km

Maximum : 56 km

Niveau Technique 2 / 4

HEBERGEMENT

1 auberge, 1 hôtel, 1 gîte d'étape, 1 chambre d'hôte, 1 centre-hôtel et 1 refuge.

Le couchage se fait 5 nuits en chambre de 2 à 4 lits, et pour la nuit en refuge, c'est un dortoir unique de 15 lits mais l'endroit est tout simplement magique ! Sanitaire privé chaque nuit et draps fournis sauf pour la nuit au refuge où il est nécessaire d'avoir un drap-sac et sanitaire communs.

Les coordonnées des hébergements vous seront fournies avec votre dossier de randonnée.

Repas :

En demi-pension : dîner, nuitée et petit déjeuner.

Repas de midi :

Il vous sera toujours possible de commander un pique-nique directement à l'étape (en le commandant la veille pour le lendemain matin et en le réglant sur place). Notre carnet de route vous indique jour par jour les possibilités de ravitaillement ou de restauration le long de votre itinéraire.

PORTAGE DES BAGAGES

Bagages transportés par véhicule. Nous vous demandons de n'avoir qu'un **seul bagage par personne, pas trop volumineux, dont le poids ne dépasse pas 13 kg**. Vous ne portez qu'un sac comportant vos affaires pour la journée. Nous acheminons également vos sacs mécaniques selon nos conditions détaillés dans votre carnet de route (1 sac mécanique pour 4 personnes).

GROUPE

Séjour en liberté, organisé pour un minimum de 2 personnes.

DOSSIER DE RANDONNEE

Le dossier topoguide ainsi qu'un jeu de cartes GTJ VTT 1/50000^{ème} vous sont envoyé par e-mail et courrier environ 2 à 3 semaines avant le début de votre rando. Vous recevrez également par email les traces GPS de la rando. Il vous sera remis à votre arrivée à Villers le lac les étiquettes bagages.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Dans votre sac pour la journée :

- 1 petit sac à dos (15 à 20 L).
- 1 bidon ou 2, le mieux étant les poches d'eau dorsales (type Camel Back) pouvant contenir 1,5 à 2 L d'eau minimum (vous ne trouverez pas ou peu de points d'eau pour refaire le plein sur les itinéraires).
- Nécessaire pour le pique-nique : 1 couteau de poche, 1 fourchette-cuillère, 1 boîte Tupperware (certains hébergements pourront vous demander un contenant)
- Des vivres de course (parce qu'évoluer au grand air peut vous donner un petit creux, n'hésitez pas à prévoir dans vos valises : barres énergétiques, fruits secs ou quelques carrés de chocolat pour les gourmands).
- 1 petite pochette (de préférence étanche) pour mettre votre argent, carte d'identité, carte vitale et contrat d'assistance reçu lors de votre inscription si vous avez souscrit cette assurance ou celui de votre assurance personnelle.
- 1 trousse de pharmacie personnelle (voir suggestion de trousse complète ci-dessous).
- 1 paire de lunettes de soleil, idéalement photochromique pour gérer les différentes luminosités.
- 1 foulard ou un « buff » (tour de cou) permet de parer à toutes les solutions pour couvrir le cou et la tête, qu'il fasse chaud ou froid.
- Éventuellement : un sur-sac (pour le protéger de la pluie) + 1 sac plastique solide (permettant de protéger l'intérieur) + 1 frontale ou lampe de poche.

Votre bagage complet transporté (maxi 13 kg) :

- **1 drap-sac la nuit en refuge.**
- Nécessaire de toilette (privilégiez l'indispensable, les petites contenances, les échantillons et les kits de voyage).
- Des vêtements de rechange pour le soir : pantalon léger, t-shirt propre, chaussures légères et vêtements CHAUD (veste polaire ou doudoune, il peut faire frais le soir en altitude, même en été !).
- Boules Quiès ou tampon Ear (facultatif).
- Si vous portez des lunettes de vue, pensez à prendre une paire de rechange.

Suggestion de trousse à pharmacie personnelle :

- Crème solaire et écran labial.
- Vos médicaments habituels.
- Médicaments contre la douleur : paracétamol de préférence.
- Pastilles contre le mal de gorge.
- Bande adhésive élastique, type Elastoplaste en 8 cm de large.
- Jeux de pansements adhésifs + compresses désinfectantes.
- Double peau (type Compeed ou SOS ampoules).
- Vitamine C.
- 1 pince à épiler.
- 1 tire-tiques.
- Stérilium gel (utile pour se laver/désinfecter les mains) et lingettes désinfectantes.
- 1 couverture de survie.

SPÉCIFIQUE VTT

Il convient d'être autonome pour toutes les petites casses classiques occasionnées lors d'un raid comme celui-ci (crevaisons, réparation...). Si vous avez des freins à disque ou un VTT sophistiqué, prévoyez bien le matériel de réparation adéquat.

- 1 **casque VTT (obligatoire) en bon état idéalement avec le système de sécurité Mips.**
- 1 tenue de VTT adaptée : cuissard, tee-shirts respirant (manches longues, manches courtes selon la météo et la saison).
- 1 pantalon et short confortable pour le vélo (selon la météo et la saison).
- Des chaussures plates adaptées pour le vélo.
- 1 veste polaire ou une doudoune.
- 1 veste coupe-vent imperméable type Gore-Tex.
- Des gants de vélo, voire gants complets (suivant la météo et la saison).
- 1 **patte de dérailleurs dite « patte fusible ».**
- 1 selle télescopique.
- Des garde-boues peuvent être utiles.
- Au minimum 2 chambres à air, rayons de rechange, etc.
- 1 jeu de patin / plaquette de frein : pensez à contrôler leur étape avant le début du séjour.
- Nécessaire de réparation (petit matériel) qui vous prendrez soin de mettre dans une caisse à part (1 caisse de réparation pour l'ensemble du groupe).

DATES ET PRIX

PERIODES ET TARIFS 2025

Période de départs (aux dates de votre convenance et en fonction des disponibilités) : du **07 juin au 15 septembre 2025.**

Départ possible tous les jours **sauf le samedi.** Merci de nous donner une date de départ avec + ou - 1 jour de latitude. La faisabilité de votre séjour est soumise à la disponibilité des hébergements au moment de votre réservation (règlement et inscription).

Tarifs 2025 (prix par personne) :

- **Prix / pers. sur la base de 2 participants** : 980 € / pers.
- **Prix / pers. sur la base de 3 participants (en chambre triple)** : 885 € / pers.
- **Prix / pers. sur la base de 4 participants et +** : 835 € / pers.

OPTIONS :

La navette retour en fin de rando (ou inversée en début de rando) Giron - Villers le Lac (durée 3H15) : **340 € par trajet.**

Les transferts sont majorés de 30% les jours fériés et dimanche ainsi qu'après 19 h.

Location VTTAE : 260 € comprenant 1 VTTAE + 1 casque + 1 petit kit de réparation pour 5 jours.

Merci de nous transmettre poids et taille à la réservation.

La navette inversée en début de rando est obligatoire s'il y a location, pour la prise en charge des VTTAE.

LE PRIX COMPREND

- L'organisation de la randonnée
- Les 6 demi-pensions + taxes de séjour
- Le transport des bagages à l'étape
- Les cartes GTJ VTT 1/50000^{ème}
- Un carnet de route
- Les traces GPS des étapes

LE PRIX NE COMPREND PAS

- La navette retour (option possible)
- Les boissons et dépenses personnelles
- Les repas de midi
- Le VTT ou VTTAE
- Les assurances
- Le GPS de rando

MODALITÉS DE RÉSERVATION

Acompte de 35 % à la réservation, puis versement du solde à 35 jours du départ.

Frais d'inscription non inclus.

Modification de réservation : une fois la réservation effectuée, toute demande de modification de prestations (d'hébergement, du nombre de personnes, du type de prestations, etc.), ne peut intervenir qu'avec notre accord et le paiement des frais induits (au minimum 65 € / personne).

Si vous souhaitez changer de programme ou de dates de séjour : il s'agit alors d'une annulation ; des frais s'appliquent selon notre barème d'annulation habituel (voir nos CGV). Une nouvelle réservation est alors nécessaire, également soumise à la disponibilité des hébergements.

Consultez nos Conditions Générales de Vente en [cliquant ici](#).

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

Nos conditions générales de vente complètes sont disponibles sur notre site Internet www.arcanson.com/reservations-annulations-cgv/ ou sur simple demande.

Nous vous rappelons que tout achat d'un séjour implique leur acceptation.

Vous trouverez ci-dessous les informations clés concernant les modalités d'inscription, d'annulation et les assurances.

INSCRIPTION

Quand réserver ?

Le plus tôt possible, car ainsi vous augmentez les chances de départ de votre séjour et de la disponibilité de vos critères d'hébergement.

Un séjour est assuré lorsqu'il y a suffisamment d'inscrits pour que le départ soit confirmé.

Conformément à la loi, nous prenons une décision définitive :

- 20 jours avant le départ pour un séjour dont la durée dépasse 6 jours
- 7 jours avant le départ pour un séjour dont la durée est de 2 à 6 jours

Si le séjour est annulé, nous vous en avisons immédiatement et vous proposons plusieurs solutions de remplacement. Si aucune ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

Comment réserver ?

L'inscription est effective dès que nous recevons votre bulletin d'inscription accompagné d'un acompte de 35 % (à plus de 35 jours du départ) ou de la totalité du règlement (à moins de 35 jours du départ).

Nous vous informons que la personne qui effectue l'inscription au nom et pour le compte des différents participants au séjour s'engage à transmettre à chaque participant les informations fournies par nos soins concernant le séjour.

Pour vous inscrire, 2 alternatives :

Par internet :

Rendez-vous sur notre site : www.arcanson.com. Choisissez le circuit et, dans l'onglet « Dates et Prix », cliquez sur le bouton "Réserver" à côté de votre date de départ. Remplissez alors le formulaire qui s'affiche, et réglez directement en ligne avec votre carte bancaire.

À moins de 15 jours du départ, vous réglez impérativement par carte bancaire.

Par courrier :

Remplissez un bulletin d'inscription (disponible sur simple demande) et retournez-le nous par courrier, accompagné de votre règlement :

- Par carte bancaire par téléphone au 04 76 95 23 51
- Par chèque bancaire à l'ordre d'Arcanson
- Par virement (frais à votre charge)

Toute inscription sur papier libre suppose que vous acceptiez nos conditions de vente.

Confirmation de réservation :

Après vérification des disponibilités en fonction des critères et dates choisis, votre inscription sera confirmée par ARCANSON par l'envoi d'un e-mail ou d'un courrier, accompagné de votre reçu.

Si le séjour souscrit est complet et/ou indisponible, ARCANSON procédera au remboursement de l'intégralité des sommes versées, sans aucune retenue.

Attendez cette confirmation pour acheter vos titres de transport.

Pour les séjours accompagnés, si vous venez en train, attendez que le séjour soit assuré pour prendre votre billet, puisque certains billets ne sont pas remboursables et/ou pas échangeables.

ANNULATION

Annulation avant la date de départ du voyage de votre part

Si vous vous trouvez dans l'obligation d'annuler votre séjour avant son commencement (date de départ), vous devez en informer ARCANSON et l'assureur par tout moyen écrit permettant d'obtenir un accusé réception. C'est la date d'émission de l'écrit qui sera retenue comme date pour facturer les frais d'annulation.

L'annulation du séjour ne dispense pas du paiement intégral du prix du séjour ; toute procédure de remboursement par l'assurance ne peut être entamée qu'à cette condition.

En cas d'annulation de votre part, il sera facturé **les frais d'annulation** ci-dessous :

- À 31 jours du départ et plus : 10% du prix du séjour, avec un minimum de 60€ par personne.
- De 30 à 21 jours : 35% du prix du séjour.
- De 20 à 14 jours : 50% du prix du séjour.
- De 13 à 2 jours : 75% du prix du séjour.
- La veille ou le jour du départ : 90% du prix du séjour.

Ces retenues seront remboursées par l'assurance - si vous en avez souscrit une – en cas d'annulation justifiée, déduction faite des frais forfaitaires, des frais d'inscription et de la prime d'assurance.

Les 10% du montant du séjour ou la somme forfaitaire de 60 € / pers. retenus en cas d'annulation à plus de 31 jours du départ ne sont pas couverts par l'assurance.

Tout séjour entamé est intégralement dû. Une annulation intervenant après le 1^{er} jour (une fois le séjour débuté) ne donne lieu à aucun remboursement.

Tout participant ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

Modifications / Interruption des prestations à la demande du voyageur

Après l'inscription au séjour et avant la date de départ, toute demande de modification de prestations (changement de séjour, de dates, d'hébergement, du nombre de personnes, du type de prestations...), ne peut intervenir qu'avec l'accord préalable d'ARCANSO N et le paiement à ARCANSON des frais induits (au minimum 65€ / personne). Faute d'encaissement, ARCANSON ne saurait être tenue de procéder aux modifications souhaitées.

Cas particulier des séjours liberté : les conditions de modification ci-dessus s'appliquent excepté si vous souhaitez changer de programme ou de dates. Il s'agit alors d'une annulation. Par conséquent, les frais du barème d'annulation s'appliquent.

Pour tous : à compter de la date du départ, toute demande de modification et/ou de non réalisation de toute ou partie des prestations du séjour ne donnera lieu à aucun

remboursement des prestations initiales. Toute nouvelle prestation demandée au cours du séjour sera à payer préalablement auprès d'ARCANSON ou des prestataires désignés.

ASSURANCES

ARCANSON vous propose 3 formules d'assurance.

Nous vous invitons à vérifier que vous ne bénéficiez pas par ailleurs de ces garanties. Les garanties, conditions générales et particulières de ces assurances ainsi que le document d'information produit correspondant sont consultables sur le site www.arcanson.com/assurances ou sur demande.

Ces contrats sont souscrits auprès d'**ASSURINCO**, spécialiste de l'assurance tourisme et loisirs.

L'assurance proposée doit être souscrite au moment de l'inscription.

Attention, ces contrats s'adressent uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France, dans un autre pays de l'Union Européenne, ou en Suisse.

Les 3 formules d'assurance sont les suivantes :

- **Assurance Annulation + Extension Épidémies (A)** - 3,4% du prix total du voyage.
- **Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement + Extension Épidémies (B)** - 2,0% du prix total du voyage. Attention, la garantie Responsabilité Civile à l'étranger ne couvre que les résidents domiciliés en France et DOM.
- **Assurance Multirisques (C)** - 4,8% du prix total du voyage. Cette assurance reprend les garanties des assurances annulation (A) et assistance rapatriement (B), elle est complétée par deux garanties : Interruption de séjour et Retard de transport.

Vous devez au minimum être couvert pour l'« Assistance Rapatriement ». Si vous ne souscrivez pas à notre couverture, vous devez nous fournir une attestation d'assistance rapatriement et nous signer une décharge. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus. Vérifiez également que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé.

ARCANSON - 2195 route de la Croix Perrin - Les Gaillardes
38112 AUTRANS-MEAUDRE EN VERCORS - FRANCE

Tel : (33) 04 76 95 23 51

E-Mail : contact@arcanson.com Web : www.arcanson.com

Gîte de France (3 épis) - Agence de voyage IM.038.10.0015. Sarl au capital de 10 000€.

RCS de Grenoble B 384571808

Garant : Groupama Assurance-Crédit : 132, rue des 3 Fontanot 92 000 Nanterre

RCP : MMA, 38 av. Victor Hugo 26000 Valence